

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES ELUS LOCAUX AUX COTES DES SALARIES DE DURALEX !

A la veille de la décision du Tribunal Administratif d'Orléans,

François BONNEAU, Président de la Région Centre-Val de Loire,
Valérie BERTHE-CHENEAU, Maire de La Chapelle Saint-Mesmin,
Christophe CHAILLOU, Président de Orléans Métropole,

**ont reçu une délégation de représentants des salariés de la société Duralux
en présence de représentants des services de l'Etat.**

Orléans le 27 janvier 2021,

Alors que l'avenir de Duralux et de près de 250 salariés est suspendu à une décision judiciaire imminente, **les élus locaux expriment unanimement le souhait de voir se maintenir l'outil de production sur le site de La Chapelle Saint-Mesmin dans le cadre d'une reprise par le groupe Pyrex.**

L'offre formulée par le groupe Pyrex, adossée à des financements stables, comporte en effet une garantie de reprise de la totalité des salariés, prévoit l'injection de capitaux pour renouveler l'outil de production et présente une véritable stratégie industrielle complémentaire de celle de Pyrex. L'offre Pyrex préserve en outre la marque Duralux universellement connue et associée à la réussite de l'industrie en France et dans le Centre-Val de Loire. Le rapprochement de Duralux et de Pyrex est enfin l'occasion de constituer un pôle autour du verre alimentaire unique au monde avec de nombreuses perspectives en termes de recherche-développement et d'innovation.

Choisir la reprise de Duralux par Pyrex, c'est faire le choix de l'avenir de l'industrie en France et en Centre-Val de Loire. C'est faire le choix d'un développement économique équilibré, respectueux de l'emploi direct et indirect, et reconnaissant les compétences des salariés du territoire orléanais.

A l'issue de l'entretien nous sommes convenus de marquer notre soutien plein et entier au projet de reprise de Duralux par Pyrex et notre solidarité avec les salariés en adressant un courrier à Agnès PANNIER-RUNACHER, Ministre déléguée à l'industrie, et à la Procureure de la République adjointe en charge du dossier Duralux.

Dans l'espoir d'une issue favorable pour l'avenir de Duralux nous serons présents aux côtés des salariés au Tribunal de Commerce jeudi 28 janvier à 16h00 pour l'annonce de la décision.

*François BONNEAU, **Président de la Région Centre-Val de Loire,**
Christophe CHAILLOU, **Président de Orléans Métropole,**
Valérie BARTHE CHENEAU, **Maire de La Chapelle Saint-Mesmin.***